

DIRECTIVES

Français

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Ce produit est conçu pour l'intérieur, à un endroit sec.

REMARQUES :

- Ce produit doit être utilisé avec des produits de la gamme LevNet RF^{MC} à 902 MHz de Leviton^{MD}.
- Il pourrait être plus pratique de lier les transmetteurs aux contrôleurs avant leur installation définitive.

DESCRIPTION

Ce contrôleur de relais extrêmement compact permet de commander des circuits complets grâce à son récepteur de 20 A. On peut l'associer à des interrupteurs, des détecteurs ou des commandes maîtresses de façon à pouvoir économiser l'énergie et automatiser certaines fonctions sans avoir à ajouter de câblage.

CARACTÉRISTIQUES

- **Consommation énergétique** - économies de 70 % par rapport aux autres technologies sans fil.
- **Champ d'action étendu** - portée de 15 à 45 m qui constitue le plus grand rayon de transmission de l'industrie.
- **Facilité d'utilisation** - programmation en quelques secondes et aucun fil de dérivation à acheminer.
- **Mémoire étendue** - chaque unité peut mémoriser jusqu'à 25 identificateurs de transmetteurs (une fonction de vérification des erreurs fait en sorte que le dispositif ne réponde qu'aux transmetteurs appropriés).
- **Configurations diverses** - possibilité d'association à des détecteurs ou de programmation de tous les luminaires de façon à ce qu'ils réagissent à une seule commande maîtresse.
- **Souplesse accrue** - les récepteurs-relais peuvent être commandés par une variété de dispositifs auto-alimentés sans fil (interrupteurs, détecteurs, et plus encore).
- **Grande polyvalence** - fonctionnement unipolaire, à trois ou à quatre voies avec des charges d'éclairage architectural ou motorisées (possibilité de commutation manuelle et mise hors tension automatique).
- **Répéteur intégré** - acheminement des signaux reçus de façon à augmenter la portée, la fiabilité et les capacités du système.

DISPOSITIFS COMPATIBLES :

PROFILS ENOCEAN (EEP) :

WSC12-M9N	A5-38-08 (commandes non temporisées seulement)
WSD20-9Dx	F6-02-01, F6-02-02, F6-03-01, F6-03-02, F6-04-01
WSS0S-x9x	A5-07-01, A5-07-02, A5-07-03
WSTLT-9Dx	D5-00-01, A5-30-01
WSWDR-H9W	A5-06-02, A5-06-03

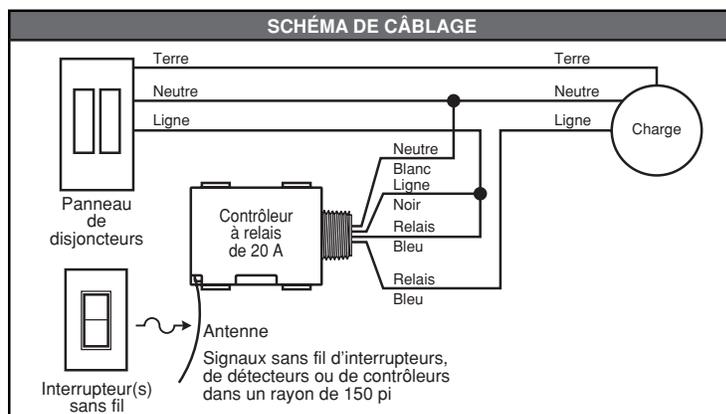
CHOIX DE L'EMPLACEMENT

La fiabilité à long terme et la qualité des signaux sans fil sont fortement influencées par l'emplacement du transmetteur. Il faut donc le choisir avec soin. Pour un fonctionnement radio optimal :

- l'antenne doit être bien allongée et ne pas être à proximité d'éléments métalliques;
- le dispositif doit être à une certaine distance de pièces ou d'appareils électroniques susceptibles d'en perturber le fonctionnement, comme les extrémités de tubes fluorescents, les transformateurs/blocs d'alimentation, les moteurs, etc.;
- le dispositif ne doit pas être installé dans un boîtier métallique;
- le dispositif doit être installé à une bonne hauteur et de façon à ce que son rayon d'action ne soit pas obstrué par du métal, du béton ou d'autres matériaux denses;
- le dispositif ne doit pas être installé au-dessus d'un luminaire, où il pourrait surchauffer et même fondre; les conditions environnementales prescrites en matière de température et d'humidité doivent être respectées;
- on peut se servir d'outils d'évaluation sur le terrain pour déterminer les meilleures options possible.

INSTALLATION

1. **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.
2. **PLANIFIER** - déterminer les meilleurs emplacements pour le transmetteur et les récepteurs utilisés. Procéder à des essais afin de confirmer le fonctionnement des dispositifs avant de passer à leur installation définitive.
3. **RACCORDER** - relier le contrôleur au circuit conformément au schéma de câblage et aux codes locaux de l'électricité. Rétablir le courant.
4. **VÉRIFIER** - appuyer sur SELECT pour commuter la sortie.
5. **ASSOCIER** - lier les transmetteurs et les récepteurs conformément aux directives ci-dessous.



DIRECTIVES D'ASSOCIATION

Le contrôleur doit être alimenté durant la phase d'association. Après la procédure, il conservera tous ses réglages en cas de pannes de courant. On peut lui associer jusqu'à 25 dispositifs.

ASSOCIATION SIMPLE

On se sert du mode d'association simple dans les situations les plus communes :

1. **APPUYER** sur MENU jusqu'à ce que le relais émette un déclic (environ cinq secondes). Le contrôleur devrait allumer et éteindre ses charges régulièrement pour indiquer qu'il est entré en mode d'association simple.
2. **TRANSMETTRE** le signal d'association en appuyant trois fois sur la touche supérieure des interrupteurs ou une seule fois sur le bouton LINK (ou TEACH) des détecteurs visés. Le contrôleur maintient ses charges sous tension pendant trois secondes quand l'association a été confirmée, puis recommence à les allumer et les éteindre. Associer les autres transmetteurs au besoin (jusqu'à 25). (Le contrôleur maintient ses charges hors tension pendant trois secondes quand on supprime une association.)
3. **ATTENDRE** 30 secondes pour sortir automatiquement du mode d'association simple (le contrôleur cesse de commuter ses charges).

FONCTIONNEMENT EN MODE D'ASSOCIATION SIMPLE

- **Tous les interrupteurs manuels** : touche supérieure = mise sous tension (pression momentanée)/intensification (pression maintenue); touche inférieure = mise hors tension (pression momentanée)/tamisage (pression maintenue).
- **Détecteurs d'occupation** : mise sous/hors tension automatique à la détection de mouvements.
- **Interrupteurs et détecteurs** : mise sous tension manuelle aux interrupteurs/hors tension automatique en l'absence de mouvements.
- **Détecteurs d'ouverture de porte/fenêtre** : ouverture = hors tension; fermeture = sous tension.
- **Interrupteurs à carte** : insertion = sous tension; retrait = hors tension.
- **Transmetteurs de commande** : mise sous/hors tension.
- **Commande maîtresse** : association d'un contrôleur d'aire à une entrée de 0-10 V comme unité principale.
- **Autres fonctionnalités** : se reporter à la page 2.

FICHE TECHNIQUE	
Fréquence	902 MHz
Portée	50 à 150 pi (15 à 45 m, type)
Entrée	100-277 V c.a. à 50/60 Hz
Sortie	(1) relais enclenchable « A » de 20 A, avec suppression d'arcs
Charge maximale	5A (charges au tungstène/à incandescence, ballasts fluorescents d'usage général); 1 ch (moteurs)
Température de fonctionnement	32 à 122 °F (0 à 50 °C)
Température de rangement	-4 à 176 °F (-20 à 80 °C)
Humidité	10 à 90 % (sans condensation)

MATÉRIEL REQUIS

- Tournevis ordinaire/Philips
- Capuchons de connexion
- Ruban isolant

WEB VERSION

FONCTIONS ADDITIONNELLES

FONCTION DE VÉRIFICATION

Appuyer sur SELECT pour commuter le relais.

MODE DE VÉRIFICATION DES ASSOCIATIONS

Une fois les associations effectuées, appuyer six fois sur le bouton LINK (ou TEACH) des détecteurs pour activer le mode de vérification. Si on appuie encore sur le bouton de n'importe quel détecteur associé, le contrôleur commutera ses charges pour confirmer la liaison et la fiabilité des communications sans fil. Les dispositifs sortent automatiquement du mode de vérification après 60 secondes d'inactivité.

SUPPRESSION DE TOUTES LES ASSOCIATIONS

1. Activer le mode d'association simple en tenant le bouton MENU enfoncé jusqu'à ce que le contrôleur se mette à commuter ses charges.
2. Appuyer sur SELECT pendant dix secondes pour supprimer toutes les associations du contrôleur.

SUPPRESSION D'ASSOCIATIONS PARTICULIÈRES

Pour supprimer une association particulière du contrôleur et laissant les autres intactes, il faut procéder comme suit :

1. **ENTRER** en mode d'association simple en appuyant sur MENU jusqu'à ce que le contrôleur commute ses charges.
2. **TRANSMETTRE** le signal de dissociation en appuyant trois fois sur la touche supérieure des interrupteurs ou une seule fois sur le bouton LINK (ou TEACH) des détecteurs visés. Le contrôleur maintient ses charges hors tension pendant trois secondes quand l'association a été supprimée, puis recommence à les commuter.
3. **ATTENDRE** 30 secondes pour sortir automatiquement du mode d'association simple (le contrôleur cesse de commuter ses charges).

MODE DE RÉPÉTITION

Par défaut, la fonction de répétition est INACTIVÉE, mais on peut l'activer pour permettre à certains contrôleurs de retransmettre tous les paquets de données une ou deux fois. Pour ce faire, il suffit de suivre les directives de configuration avancée. Transmission - - - > Première répétition - - - > Deuxième répétition - - - > Réception.

CONFIGURATION AVANCÉE

Le témoin d'état facilite la navigation dans les menus de configuration avancée en clignotant en trois couleurs : ambre, vert et rouge. Le contrôleur ne commute pas ses charges dans ces menus, dont voici un survol :

1. **Appuyer sur MENU pendant 15 secondes** jusqu'à ce que le témoin clignote en ambre.
2. **Appuyer sur SELECT** pour passer d'un nombre de clignotements à un autre.
3. **Appuyer sur MENU** pour entrer/enregistrer une option.
4. **Appuyer sur MENU pendant cinq secondes** pour sortir d'un niveau donné.

1 - ENTRER EN MODE DE CONFIGURATION AVANCÉE

A. Appuyer sur MENU pendant 15 secondes jusqu'à ce que le témoin clignote en ambre.

B. Passer au mode 2 (ASSOCIATION) ou 3 (CONFIGURATION).

2 - MODE D'ASSOCIATION (UN À CINQ CLIGNOTEMENTS AMBRE)

A. Appuyer sur SELECT pour passer d'un mode d'association à un autre selon le dispositif visé (le nombre de clignotements changera en conséquence).

B. Transmettre un signal d'association en appuyant trois fois rapidement sur la touche d'un interrupteur, ou une fois sur le bouton d'un détecteur. Le témoin restera allumé en vert pour indiquer que la liaison a été effectuée. Si on appuie une seconde fois sur le même bouton de transmetteur, le témoin s'allumera en rouge pour indiquer que la liaison a été supprimée.

C. **Facultatif** : si on appuie sur MENU, le témoin clignote en vert pour indiquer le nombre de dispositifs associés dans le mode actif. Il clignote en rouge si aucun dispositif n'a été associé. Appuyer sur le bouton MENU pendant cinq secondes pour revenir au menu ambre (configuration avancée).

D. Attendre 60 secondes ou appuyer sur le bouton MENU pendant cinq secondes pour revenir en mode de fonctionnement normal.

3 - MODE DE CONFIGURATION (SIX OU SEPT CLIGNOTEMENTS AMBRE)

A. Appuyer sur SELECT pour atteindre les réglages généraux (six clignotements ambre).

B. Appuyer sur MENU pour activer le menu vert (réglages généraux).

C. Appuyer SELECT pour passer d'un nombre de clignotements à un autre.

D. Appuyer MENU pour activer le menu rouge (réglages de gradation).

E. Appuyer sur SELECT pour passer d'un nombre de clignotements à un autre, ou tenir ce bouton enfoncé pour régler le niveau au besoin.

F. Appuyer sur MENU pour enregistrer la sélection.

G. Appuyer sur MENU pendant cinq secondes pour revenir au menu vert (réglages généraux).

H. Appuyer sur MENU pendant cinq secondes pour revenir au menu ambre (configuration avancée).

I. Appuyer sur MENU pendant cinq secondes, commuter l'alimentation ou attendre 60 secondes pour revenir en mode de fonctionnement normal.

CERTIFICATIONS: ETL: UL 60730 (É.-U.), CSAC22.2#1405 (Canada), UL 2043 (plénums)

CE: IEC 60730, IEC6100045 (surtensions)

FCC: SZV-STM300U (États-Unis)

IC: 5713A-STM300U (Canada)

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Contient FCC ID : SZV-STM300U

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de brouillage préjudiciable de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

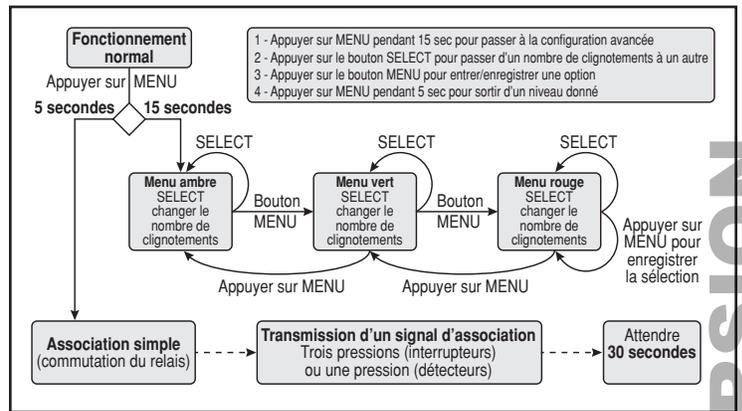
- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

Tableau 1 – Menu ambre

Nombre de clignotements ambre	Options	Appuyer sur MENU pendant 15 secondes jusqu'à ce que le témoin clignote en ambre. Appuyer sur SELECT pour passer d'un nombre de clignotements à un autre. Se reporter au schéma.
1	Mode d'association 1 (mode d'association simple)	Interrupteurs : commutation normale : touche du haut pour allumer/ touche du bas pour éteindre (trois pressions pour associer). Détecteurs d'occupation : sous tension manuelle/hors tension automatique, avec un interrupteur associé, sous/hors tension automatique sans interrupteur. Délai de 15 min par défaut. Détecteurs d'ouverture de porte/fenêtre : ouverture = hors tension; fermeture = sous tension. Transmetteurs de commande : états synchronisés. Commande principale : états synchronisés.
2	Mode d'association 2	Interrupteurs : commutation momentanée (trois pressions pour associer). Interrupteurs à carte : insertion = sous tension; retrait = hors tension (trois insertions pour associer). Détecteurs d'occupation : sous/hors tension automatique, délai de 15 min par défaut. Détecteurs d'ouverture de porte/fenêtre : mode de CVC, délai d'éteinte de 5 min, durée d'éteinte de 5 min au moins.
3	Mode d'association 3	Interrupteurs : commutation maintenue (trois pressions pour associer). Détecteurs d'occupation : sous/hors tension automatique, délai de 5 min.
4	Mode d'association 4	Interrupteurs : boutons d'ambiances – rappel d'un niveau particulier, réglage au moyen du bouton SELECT (trois pressions pour associer/enregistrer).
5	Mode de suppression	Dissociation de certains dispositifs : trois pressions du bouton d'un interrupteur ou une pression du bouton d'un détecteur (suppression de tous les modes). Dissociation de tous les dispositifs : appuyer sur SELECT pendant cinq secondes. Rétablissement des valeurs par défauts : appuyer sur SELECT pendant 15 secondes (le témoin s'allume en rouge pendant dix secondes).
6	Réglages généraux	Se reporter au tableau 2.

Tableau 2 – Réglages généraux (six clignotements ambre > menu vert)

Nombre de clignotements verts	Réglages généraux	Appuyer sur MENU après six clignotements ambre. Appuyer sur SELECT pour passer d'un nombre de clignotements à un autre. Se reporter au schéma.
1	Délai de mise hors tension automatique	1 = désactivé. 2 = 5 min. 3 = 10 min. 4 = 15 min (par défaut). 5 = 20 min. 6 = 25 min. 7 = 30 min. 8 = 60 min. 10 = autre.
2	Répétition	1 = 1x. 2 = 2x. 3 = désactivée (par défaut).
3	État après une panne	1 = automatique (par défaut). 2 = état mémorisé. 3 = normalement fermé. 4 = normalement ouvert.
4	Indication d'état	1 = A5-38-08 (par défaut). 2 = A5-11-01. 3 = fonction désactivée. (Transmissions lors de changements ou toutes les deux minutes en mode d'activation.)
5	Relais	1 = activation à la fermeture (par défaut). 2 = activation à l'ouverture (logique inversée).
6	Type de charges	1 = charges c.a. seulement (par défaut), suppression d'arcs activée. 2 = charges c.c., suppression d'arcs inactivée.
7	Seuil d'exploitation de la lumière ambiante	Appuyer sur SELECT pour choisir une valeur entre 10 et 90 %. Le témoin clignote de une à neuf fois en rouge pour indiquer le réglage.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ IC

Contient IC : 5713A-STM300U

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement. IMPORTANT! Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser cet équipement. Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme ICES-003 du Canada.

INFORMATION RELATIVE AUX DROITS D'AUTEUR ET AUX MARQUES DE COMMERCE : L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de leur(s) détenteur(s) respectif(s) ; un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit dudit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de cinq ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les défauts déclarés en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné par payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de ladite période de cinq ans, à la Manufacture Leviton du Canada limitée, au soin du service de l'Assurance qualité, 165, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les clients pour le retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelque manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de cinq ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.